

Contrat moral entre les musiciens et le lieu d'accueil



Engagement des musiciens :

Nous, soussignés

- .
- .
- ...

Nous engageons moralement à tout mettre en œuvre, dans la mesure de nos possibilités pour assurer gratuitement la prestation musicale suivante (Et à prévenir les organisateurs dans les meilleurs délais en cas d'impossibilité ou de difficultés) :

- Durée (entre 30 et 45 min)
- Programme :
- Lieu de préférence :

Un défraiement « au chapeau » est possible en fin de prestation.

Engagement des accueillants

Nous, soussignés

- .
- .
- .
- ...

Nous nous engageons moralement à tout mettre en œuvre, dans la mesure de nos possibilités pour assurer gratuitement les meilleures conditions d'accueil. (Et à prévenir les organisateurs dans les meilleurs délais en cas d'impossibilité ou de difficultés)

Le responsable de la prestation musicale :

Le responsable de la prestation hébergement :

Date, nom et signature

Date, nom et signature